



Chronique du Sanctuaire

"Recueillez les miettes..."

Février 1917

LA CHANDELEUR

Les proverbes ne manquent pas sur cette fête.

Quand la Chandeleur est claire,
L'hiver est par derrière !

Cette année, l'hiver a précédé la Chandeleur, et d'un bout !
Je préfère cet autre :

Quand la Chandeleur est noire,
L'hiver fait son devoir.

Certes, oui, l'hiver de 1917 a fait son devoir, plus que son devoir ! "De toute ma vie, je n'en ai jamais passé de si dur," me disait, hier encore, un ancien du Cap, qui porte vigoureusement ses soixante-dix ans.

Il n'est pas jusqu'au fleuve géant qui a dû s'arrêter sous l'étreinte combinée du vent, de la neige et des glaces.

Il faudrait avoir la manie de la foi pour croire que cette année, le prodige du "Pont des Chapelets" s'est renouvelé. Tout de même nos amis du sud ont dû prier pour obtenir un pont de glace. Car, ils traversent en très grand nombre ! La plupart viennent nous rendre visite dans un but d'ordre maté-

riel, sans doute ; mais il en est plusieurs qui profitent de l'occasion pour venir s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame du Cap.

Ils n'ont pas l'allure dégagée de nos pèlerins d'été ; la neige à pleines clôtures ne leur permet pas de parcourir les stations du Rosaire et du Chemin de la Croix ; à peine peuvent-ils de loin, contempler notre Calvaire. N'importe ! La Vierge Nationale aime ses Canadiens en toutes saisons. Même, il nous est avis qu'elle a des rayonnements d'amour plus chauds pour ses pèlerins d'hiver. Sous leurs manteaux glacés, elle sent battre, pour elle, des coeurs que les poudreries ne sauraient refroidir. *Non potuerunt extinguere charitatem.*

ANNIVERSAIRE DE L'APPARITION.

Cet après-midi, 11 février, nous avons senti passer en nos âmes comme un souffle de pèlerinage.

A l'église paroissiale, remplie de nos Dames de Sainte-Anne et de leurs Enfants de Marie, le Rév. Père Francoeur, missionnaire, a développé, de façon touchante, un saisissant parallèle entre Lourdes et le Cap-de-la-Madeleine, terres de miracles, de piété et de pénitence.

Ceux qui ont le bonheur de les visiter peuvent se dire un peu comme la petite Bernadette expirante : "J'ai vu, sur la terre, un coin du ciel !"

RÉSUMÉ DE L'OEUVRE DU CHEMIN DE LA CROIX.

Et notre chronique finirait d'en par là, si, au moment de clore notre souscription du Chemin de la Croix, nous n'avions jugé utile et intéressant, pour nos lecteurs, de jeter un coup d'oeil retrospectif sur l'ensemble de cette oeuvre.

Installé sur la rive du Saint-Laurent, en l'année 1900, par le Rév. Père Frédéric, de pieuse et vénérée mémoire, notre Chemin de Croix tombait de vétusté, sous les injures de la pluie et du vent.

Les Stations.

En janvier 1912, nous ouvrons une souscription pour rem-

placer les vieilles stations de bois par d'autres plus durables et plus artistiques, estimées à \$300.00 chacune.

Moins de deux ans après, elles étaient presque toutes retenues par des bienfaiteurs.

En voici la liste au grand complet :

Ière Station: Mme et Mr Valère Thibeault, du Cap-de-la-Madeleine.

IIème Station: Les Paroissiens de Notre-Dame de Grâces, Hull.

IIIème Station: Mme et Mlle J.A. Langlais; Mme et Mr J.H. Carrier; Mme et Mr J.B.A. Thivierge, de Québec.

IVème Station: Le Tiers-Ordre des Trois-Rivières.

Vème Station: Une Dame d'Ottawa.

VIème Station: Deux Bienfaiteurs des Trois-Rivières.

VIIème Station: Les deux Fraternités du Tiers-Ordre de Montréal.

VIIIème Station: Deux Bienfaitrices de Berthierville.

IXème Station: Le Diocèse de Nicolet.

Xème Station: Un Bienfaiteur de Saint-Barthélémi.

XIème Station: La Société de Tempérance, de Saint-Pierre, Montréal.

XIIème Station: M. Joseph Raymond, de Deschambault.

XIIIème Station: Les Enfants de Marie de Saint-Pierre, Montréal (\$500.00).

Soit un total de \$4,100.00.

A ce montant ajoutons \$1,000 environ en petites aumônes de un sou à \$25.00; ce qui donne plus de \$5,000.00 pour les stations avec leurs bases et leurs frais d'érection.

Le Calvaire.

Dans la livraison de mars 1915, nous annoncions que toutes les offrandes pour le Chemin de Croix seraient à l'avenir versées dans la caisse du Calvaire. Et, pour stimuler la charité en lui proposant des sommes précises, nous nous engageons à faire graver les noms de nos généreux donateurs sur cinq tableaux d'honneur inscrustés dans la pierre du futur monument. La suggestion a reçu bon accueil: les listes suivantes le prouvent assez :

Tableau de Notre-Seigneur.

Ont souscrit \$100.00 :

Mme et Mr Daniel Loranger, de Saint-Pacôme, Kamouraska; Une abonnée de Saint-Joseph-de-Lévis.

Tableau de la Sainte Vierge.

Ont souscrit \$50.00 :

Mme et Mr Noé Morrissette, de Gentilly; Mme et Mr C. Lafontaine, M.D., de Berthierville; Mme et Mr Pietro Delvecchio, de Montréal; Mme Hector Larocque, de Montréal; Mr Joseph Raymond, de Deschambault; Un bienfaiteur.

Tableau de Saint Jean l'Évangéliste.

Ont souscrit \$25.00 :

Dlle Z. Ferland, de Québec; Dlle A.X., de Québec; Mr Omer Loranger, de Earlington; Mr Georges Dionne, de La Tuque; Dlle Maximilienne Lamy, des Trois-Rivières; M. E.H. Chatillon, de Nicolet; Dame Alphonse Piché, de Cap-Santé; Rév. M. A. Gouin, curé de Warwick; Dame Vve Norbert Roy, du Cap-de-la-Madeleine; Une abonnée de Beauport.

Tableau de Sainte Marie-Madeleine.

Ont souscrit \$10.00 :

Mr A.O. Désilets, de Bécancour; Dlle X., de Saint-Sauveur; Mr Joseph Jobin, de Saint-Sauveur; Dame Louis Gélinas, de Manchester; Dame L.J. Beauchemin, de Sorel (\$15.00); Dame Aldéric Charpentier, d'Ottawa; Mr Théod. Gélinas, de Saint-Barnabé; Dlle X., de Woonsocket; Dlle L. G., de Nashua; Dame U.M., de Woonsocket; Conventum de la classe des Belles-Lettres (1899-1900) des Trois-Rivières; Charles Desloges; Un pèlerin.

Tableau du Bon Larron.

Un très grand nombre d'abonnés, de pèlerins et d'amis ont souscrit de 1 sou à \$10.00.

Montant des cotisations pour le Calvaire: \$7,500.00.

Donc, le grand total de la souscription pour le Chemin de la Croix a été de \$12,500.00.

A lui seul, ce chiffre n'est-il pas déjà très éloquent ?

Mais, à nos yeux, toutes ces offrandes ont une valeur spéciale: venues de divers points du Canada et des États-Unis, elles donnent à notre Voie Douloureuse un cachet tout à fait national. Que de pèlerins pourront se dire dans 50 ans : "Mon père, ma mère ont versé leur obole dans la caisse de cette oeuvre qui laisse tant et de si salutaires impressions en nos âmes !"

Elle durera ! Quand nous ne serons plus, elle redira à sa façon, chers bienfaiteurs, votre générosité et votre piété envers Notre-Dame du Cap. *Lapides clamabunt !*

ARTHUR JOYAL, O. M. I.,
DIRECTEUR.

AVIS

I.—Les banques se montrent de plus en plus difficiles dans la négociation des chèques. En conséquence nous prions :

1° Nos amis des États-Unis de nous faire parvenir leurs offrandes par *mandat de poste* (postal money order) autant que faire se peut;

2° Et ceux du Canada de porter une attention toute spéciale à la préparation de leurs chèques, afin de nous épargner tout frais d'échange.

II—Ceux de nos amis qui désirent une réponse à leurs simples recommandations feraient bien d'y joindre 3 sous pour couvrir les frais de poste. Très souvent même, nous répondrons par une notice sur le Sanctuaire aux diverses offrandes.

III—Nous enrichissons de toutes les bénédictions et indulgences désirables les objets de piété qui partent du bureau des Annales.

Prime ! Prime !

EXERCICES ET PRIERES EN UNION AVEC LA TRES SAINTE VIERGE.

Le succès de notre recueil s'accroît de jour en jour. La plupart de nos zélateurs et de nos zélatrices tiennent à nous exprimer la satisfaction de leurs abonnés, et, très souvent, nous recevons des lettres dans le genre de celle-ci. "Votre prime me plaît beaucoup. Je la lis un peu tous les jours. Les prières en sont si belles qu'elles nous inspirent une grande confiance en la sainte Vierge. Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements."

* * *

Cette brochure peut servir, à l'église, pour la messe, la confession, la communion, et le Chemin de la Croix, mais surtout à la maison. Nous conseillons à ceux qui président la récitation du chapelet en famille de lire tout haut, avant chaque dizaine, la méditation sur les Mystères du jour.

Pour obtenir une grande faveur intéressant la famille tout entière, la "Neuvaine à Notre-Dame du Cap" gagnera en efficacité si elle est faite en commun et à haute voix.

Nos pèlerins isolés pourront aussi tirer parti de notre opuscule pour la méditation à faire devant nos groupes du Rosaire et les stations de notre Chemin de Croix.

* * *

Cette prime sera adressée, au cours de cette année, à tous ceux et celles qui s'abonneront pour la première fois à nos annales, ou qui renouvelleront leur abonnement expiré en 1917.

* * *

Elle servira de reçu et nous n'en accorderons point d'autre.

* * *

Les zélateurs et zélatrices qui désirent la distribuer en faisant leur collecte annuelle, n'ont qu'à nous en faire la demande. Nous leur adresserons le nombre voulu d'autant plus volontiers qu'ils nous épargneront une assez forte dépense de temps, de travail et de frais de poste.

Reine du ciel, réjouissez-vous !

Il est ressuscité comme il l'avait dit, alleluia !



Le salut du monde est accompli. Le dernier soupir de Jésus sur la Croix a ruiné l'empire de satan. A l'heure fixée, Il sort glorieux du tombeau, vainqueur de la mort. Alleluia !

Regina coeli, laetare ! Reine du ciel, réjouissez-vous ! car celui que vous avez mérité de porter est ressuscité comme il l'avait dit ! Alleluia !

* * *

Cette allégresse causée par la résurrection de Jésus, qui, le premier, l'a procurée à la Vierge éplorée ? Le chef des Apôtres ? Le disciple bien-aimé ? Marie-Madeleine ? Jésus lui-même ? Sur ce point l'Eglise n'enseigne rien de formel. La raison et la tradition toutefois nous portent à croire que, le matin de Pâques, le Fils apparut en premier lieu à sa sainte Mère.

N'est-il pas vraisemblable, en effet, que le plus tendre, le plus affectueux, le plus saint de tous les fils, qui, au moment d'expirer sur la Croix, tourna sa dernière pensée vers sa Mère et voulut, par une providence admirable, l'associer à toutes ses douleurs, l'ait visitée la première, après sa résurrection, pour la consoler ?

De la plus élémentaire convenance plusieurs ont conclu à la réalité. "Marie," a écrit saint Ambroise, "a vu Jésus-Christ ressuscité, et la première." "Saint Bonaventure, saint Anselme, saint Bernadin de Sienne, Suarez, etc, ont abondé dans le même sens.

Si les Evangélistes sont muets au sujet de cette apparition

de Jésus à sa Mère, c'est que le témoignage intéressé de la Sainte Vierge eût été sans valeur, auprès des Juifs et des Gentils incrédules, pour prouver la résurrection de son divin Fils. Les écrivains sacrés ont préféré étayer leur thèse sur celui des Apôtres, des disciples et des saintes femmes, d'autant plus dignes de foi qu'ils ne se sont rendus qu'avec méfiance et confusion à l'évidence.

* * *

Comment décrire la scène de l'apparition de Jésus à sa Mère ! - Habitué que nous sommes à pleurer, nous savons un peu parler des souffrances, mais où trouver, sur nos chemins tristes et désolés, des paroles assez émues pour faire saisir des joies qui ne sont pas de cette terre ?

Abimée dans la solitude et le silence des grandes épreuves, la sainte Vierge, d'après saint Bonaventure, exhale sa douleur en ces termes : "O mon très doux Fils, où êtes-vous ? que faites-vous ? pourquoi tardez-vous à m'apparaître ? Je vous en prie, ne différez pas de venir vers moi, car vous m'avez dit : "Je ressusciterai le troisième jour." O mon Fils, ne sommes-nous pas à ce troisième jour ?... Revenez donc, mon bien-aimé ; oh ! revenez vers moi, mon Fils."

Tout à coup une lumière éclatante l'enveloppe. "Mon Fils !" "Ma Mère !" C'est bien lui son Jésus la figure toute rayonnante de joie, la tête couronnée d'un diadème étincelant, revêtu non plus d'une pourpre dérisoire mais de gloire et de splendeur.

"Ma vénérée Mère," dit-il, "toute douleur s'est éloignée de moi ; j'ai vaincu l'affliction, les angoisses et la mort, et désormais je ne souffrirai plus aucun mal. "Béni soit Dieu qui vous a rendu à moi," reprend sa Mère, "loué et exalté soit son saint nom ; glorifié soit-il dans tous les siècles !"

"Quel moment pour la Très Sainte Vierge ! Quelle vision ! quelle extase ! quelle grâce il lui fallut pour porter un tel bonheur ! Tout ce qui est excessif nous épuise et nous échappe ; mais encore, excès pour excès, nous soutenons mieux la douleur que la joie. La Très Sainte Vierge contemple son Fils,

elle l'adore dans le ravissement ; elle se prosterne à ses pieds, elle baise ses mains stigmatisées, elle embrasse son côté ouvert et son divin visage : elle entend sa douce voix. Quels échanges de tendresse ! quelles bénédictions ! quelles actions de grâces ! quels respects ! quelles effusions ! A la Croix, Jésus et Marie souffraient tous les deux la même passion ; à cette heure ils savourent les mêmes délices. Marie retrouve enfin Jésus dans un état digne de lui ! . . . Elle assiste au triomphe de son Fils. Mais qui dit triomphe de Jésus, dit aussi le sien, puisque c'est elle qui a donné à Jésus cette chair qu'elle retrouve toute ruisselante de la gloire de Dieu."

* * *

O Marie, notre Mère, puisse notre résurrection spirituelle renouveler en votre coeur les joies inénarrables de la résurrection de votre divin Fils ! Et faites qu'une fois ressuscités, comme lui, nous ne mourrions plus ! *Ora pro nobis Deum, alleluia !*

A. J., O.M.I.

—*Vankleek Hill* : Je donnerai au Sanctuaire de N.D. du Cap \$1000.00 si j'obtiens ce que je désire, et \$100.00 pour une autre faveur.—R.L.

"Je promets \$50.00 et un pèlerinage à Notre-Dame du Cap si elle me fait supporter heureusement une très grande épreuve et si elle m'obtient ma guérison."—J.L.H., du Quartier Émard, Montréal.

—"Je promets \$25.00 à Notre-Dame du Cap si je réussis à conserver un bon emploi"—Dlle H.B., de Nashua.

« INVIOIATA »

INVI - O-LÁ-TA, *in-te-gra et casta es Ma-rí - a,

The first system of musical notation consists of a grand staff with a treble clef on the upper staff and a bass clef on the lower staff. The key signature has one flat (B-flat). The melody in the treble clef begins with a quarter note G4, followed by quarter notes A4, Bb4, and C5. The bass line starts with a half note G3, followed by quarter notes A3, Bb3, and C4. The system concludes with a double bar line.

Quæ es ef-fé-cta tûl-gi-da cœ-li por-ta. O Ma-

The second system of musical notation continues the grand staff. The treble clef melody continues with quarter notes D5, E5, F5, and G5. The bass line continues with quarter notes D4, E4, F4, and G4. The system concludes with a double bar line.

ter alma Christi carissima, Sús-ci-pe pi-a lau-

The third system of musical notation continues the grand staff. The treble clef melody continues with quarter notes A5, Bb5, and C6. The bass line continues with quarter notes A4, Bb4, and C5. The system concludes with a double bar line.

dum præ-có-ni-a, Te nunc flá-gi-tant de-vó-ta corda

The fourth system of musical notation continues the grand staff. The treble clef melody continues with quarter notes D6, E6, F6, and G6. The bass line continues with quarter notes D5, E5, F5, and G5. The system concludes with a double bar line.

O Marie, conçue sans péché...

Cécile, petite fille de sept ans seulement, ayant été conduite au sermon en temps de mission, remarqua cette phrase du prédicateur : "Je crois pouvoir assurer que toutes les personnes qui réciteront trois fois de tout leur coeur cette prière : *"O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous,"* auraient le bonheur de gagner la mission."

De retour à la maison, Cécile, qui s'était sans doute aperçue que son père n'était pas aussi bon chrétien que sa mère, prit avec elle une médaille miraculeuse, se présenta quoique un peu timide, devant son père, et lui dit :

— "Voyez quelle belle médaille les soeurs m'ont donnée en récompense de mon application ! Veuillez me dire ce qu'il y a d'écrit par-dessus."

— "Mais tu sais bien lire."

— "Je ne lis pas bien les petites lettres."

— "Eh ! bien, il y a : *"O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."*

— "Merci, papa."

Un instant après, Cécile rentra dans la chambre et dit :

— "Mon père, je viens vous demander de me dire une autre fois la petite prière de ma médaille."

— "Allons, ne viens pas me déranger."

— "Je voudrais bien graver cette prière dans ma mémoire."

— "Eh ! bien, puisqu'il faut te contenter, il y a : *"O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous."*

Cécile se retira de nouveau en remerciant son père, mais ne sachant trop comment elle s'y prendrait pour lui faire dire trois fois la petite prière.

Bientôt après, elle revint. Son père, la voyant s'écrie :

— "Auras-tu bientôt fini d'entrer et de sortir ?"

— "J'ai encore un plaisir à vous demander. Je voudrais mettre cette prière dans mon livre. Ayez la bonté de me l'écrire en caractères bien lisibles et de m'en épeler toutes les syllabes en les écrivant, afin que je les grave dans ma mémoire."

Le père tomba dans le piège, et, désireux de se débarrasser des importunités de l'enfant, il s'empressa d'écrire la prière prononçant toutes les syllabes à mesure qu'il les écrivait.

Quand il eut fini, Cécile lui sauta au cou en lui disant :

— "Oh ! papa, que je suis heureuse ! Le missionnaire a dit au sermon que tous ceux qui diraient cette prière trois fois gagneraient leur mission. Or, vous venez de la dire trois fois, par conséquent, vous allez gagner la mission !"

Le père, ému jusqu'aux larmes, ne dit rien, mais il fit de sérieuses réflexions, et, la grâce de Dieu aidant, le jour de la clôture, on le vit s'agenouiller à la Table Sainte.

("L'ETOILE DU MATIN.")

Le Mariage de la Ste Vierge

RAISONS DE CE MARIAGE

On pourrait se demander pourquoi il a fallu que la Sainte Vierge fût mariée, puisqu'elle devait garder sa virginité et n'enfanter que par l'opération du Saint-Esprit.

Saint Thomas répond qu'il fut convenable que le Christ naquît d'une Vierge épouse, et à cause de lui-même, et à cause de sa mère, et à cause de nous.

D'abord pour lui-même, afin qu'il ne fût pas rejeté par les infidèles comme étant de naissance illégitime, ce que toutes les apparences extérieures auraient pu faire croire, si Marie l'avait mis au monde en dehors de l'état du mariage.

Il le fallait aussi pour la Sainte Vierge, afin qu'elle ne fût pas taxée d'infamie, si on lui voyait un enfant sans qu'elle eût un époux. Non seulement elle eût été déshonorée, mais selon la loi elle pouvait et devait être lapidée ou brûlée par les Juifs.

Il lui était enfin nécessaire d'avoir un homme auprès d'elle chargé de la nourrir, elle et son enfant, et de lui prêter assistance. Lorsque par exemple elle vint à Bethléem, et qu'à cause de sa pauvreté elle se vit repoussée de toutes les hôtelleries, qu'aurait-elle fait sans Joseph ? Et lorsqu'il lui fallut fuir en Egypte pour soustraire Jésus à la fureur d'Hérode, comment toute seule aurait-elle pu entreprendre un tel voyage, et se procurer de quoi vivre ? Il convenait donc que la Providence lui donnât dans la personne d'un mari un père nourricier et un protecteur.

Sans doute cette mesure offrait des inconvénients. Il devait en résulter que Jésus passerait pour le fils de Joseph, et qu'il serait plus difficile de connaître le mystère admirable de sa divine origine. Quoi donc, diront plus tard les Juifs au spectacle de sa sagesse et de ses vertus, celui-là n'est-il pas le fils d'un charpentier ? Ne connaissons-nous pas sa mère et ses frères ? Et ils se scandaliseront à son sujet, le prenant

pour un simple mortel et pour un homme de rien. Mais le divin Sauveur aima mieux qu'on doutât de lui et de sa divinité plutôt que de l'honneur de Marie, et être pris pour le fils d'un humble ouvrier uni en mariage à sa mère, afin que celle-ci ne pût pas être accusée d'inconduite.

Enfin à cause de nous aussi, il convenait que la Sainte Vierge fût mariée, pour que la vérité d'une virginité divinement féconde fût rendue incontestable par le témoignage de Joseph. Comme le dit saint Ambroise : "Le meilleur témoin de l'intégrité conservée sans tache, c'est le mari, celui qui pourrait le plus sentir l'offense et se plaindre de l'opprobre. S'il n'en a rien fait, lui qui était juste et saint, c'est qu'il a reconnu le mystère."

Une autre raison encore, c'est que la Sainte Vierge, en unissant dans sa personne la virginité et le mariage, les honore tous les deux.

Marie fut donc unie à saint Joseph et par un vrai mariage, auquel il ne manqua rien d'essentiel. Ils se donnèrent l'un à l'autre, ils se gardèrent la fidélité promise et il y eut même à leur foyer un merveilleux rejeton, Jésus, qui fut d'une certaine manière le fruit de leur union virginale.

Mariage certainement le plus beau, le plus grand, le plus saint que la terre ait jamais vu, et celui auquel le ciel a pris le plus d'intérêt. Tous deux avaient été choisis l'un pour l'autre et préparés dans leur intérieur à l'effet de composer une union pouvant servir de type à tous les mariages, et capable même de figurer, mieux encore que la mariage d'Adam et Eve, la plus grande de toutes les unions, celle du Christ et de son Eglise.

Marie et Joseph se sont donc unis pour obéir à la volonté de Dieu et aux traditions nationales. Mais tous deux étaient comme des anges, et voulaient rester des anges. C'étaient deux virginités qui se mariaient ensemble, et c'est au milieu d'elles qu'allait bientôt venir la pureté infinie, la splendeur du Père revêtue de la nature humaine. Merveilleuse union de deux chérubins, où tout ne fut que grâce et lumière, où les promesses échangées ne respirèrent que pureté, où l'amour fut aussi virginal que tendre et fort. Vrai paradis, où le Verbe de Dieu trouvera ses délices. Sa génération dans le temps fut le fruit de ce mariage.

Corbeille des pauvres

DOUBLE AUMÔNE

Durant l'année 1916, nous avons reçu plus de 100 abonnements pour les pauvres, la plupart en actions de grâces dont la publication promise nous a été expressément demandée :

—“Ci-inclus \$1.50 pour trois abonnements pour des pauvres à votre choix.”—Une abonée de Mériden.

—“Ci-inclus \$3.00 pour mon abonnement et ceux de cinq personnes pauvres, en action de grâces à Notre-Dame du Cap.”—Dame A.D., de Gravelbourg.

—“Je vous adresse le montant de trois abonnements pour les pauvres.”—Une zélatrice du Michigan.

—“Recevez ci-inclus deux abonnements pour les pauvres.” Merci à la Sainte Vierge d'une faveur obtenue.”—P.G., de Gladstone.

—“J'ai obtenu une heureuse maladie après promesse de réabonnement et d'un abonnement pour une personne pauvre.”—Dme A.B., de Sainte-Perpétue.

—“Je vous envoie \$1.00 pour l'abonnement de deux personnes pauvres afin d'obtenir deux grandes faveurs.”—Dlle M.A., de Ville Lasalle.

—“Ci-inclus deux abonnements pour les pauvres, afin de faire connaître Notre-Dame du Cap. Je lui en ai promis un par semaine si elle m'obtient la grâce très sérieuse que je sollicite.”—Dlle M.D., de Montréal.

—“Ci-inclus \$2.00 à Notre-Dame du T.S. Rosaire pour faveurs obtenues. Nous désirons que cette offrande serve à abonner des personnes pauvres à nos chères annales.”—Mme et Mr M.B., de St-Ubalde de Portneuf.

Ces aumônes ont fait bien des heureux :

“Les Annales du Très Saint Rosaire,” nous écrit la Mère Supérieure d'un pensionnat de Québec, “ont reçu chez nous l'accueil le plus cordial et le plus sympathique... Je vous prie d'agréer l'expression de notre plus sincère gratitude pour les bons quarts d'heure que vous nous faites passer chaque mois et pour l'accroissement d'amour envers Marie dont nous bénéficions jusqu'en l'éternité.”

“Je suis malade,” écrit elle-même une ancienne institutrice de 96 ans, “et mon fils désire garder les miettes de ma modique pension, pour me procurer les soins convenables à mon âge. Cependant, je ne voudrais pas être privée de la lecture de vos chères annales ni de la participation aux avantages accordés aux abonnés. Je convoite aussi la

prime de 1917. Me permettriez-vous de puiser dans votre Corbeille des Pauvres ?"

Comment fermer l'oreille du coeur à une demande aussi délicatement exprimée ?

"A mon arrivée ici," nous écrit un jeune missionnaire des sauvages du Keewatin, "j'ai été surpris de ne pas trouver les annales de Notre-Dame du Cap. Que je serais heureux de les lire régulièrement comme au scolasticat ! Vous parler d'abonnement, cela vous ferait de la peine... Faire payer de pauvres missionnaires, allons donc ! Vous trouverez sans doute une solution. Merci à l'avance."

Oui, la solution, elle était toute trouvée, dans la "Corbeille des Pauvres."

* * *

Au commencement de l'année, un problème, pourtant, se pose : Ces 100 abonnements ne sont pas à vie ! Qui nous aidera à les continuer ?... Les pauvres et Notre-Dame du Cap sollicitent une double aumône.

A. J., O. M. I.

Prière du soir à Marie

O Vierge, il se fait tard, tout s'endort sur la terre ;
Peut-être le sommeil pour moi ne viendra pas.
Mets ta main sur mes yeux, comme une bonne Mère,
Ferme les doucement aux choses d'ici-bas.

De soucis, de chagrins, mon âme est fatiguée,
Le travail qui m'attend est là, tout près de moi ;
Mets ta main sur mon front, arrête ma pensée,
Doux sera mon repos, s'il est béni de toi.

Pour que demain, plus fort, ton humble enfant s'éveille
Et reprenne gaîment le poids d'un nouveau jour,
Mets ta main sur mon coeur, que lui seul toujours veille,
Et redise à son Dieu son éternel amour !

Cette blquette, chaude et suave comme un jet d'encens, est extraite de "Vers le Bien," par Marie Sylvia. Ce joli recueil de près de cinquante pièces du même genre qui se vend à l'Institut Jeanne d'Arc, 475 rue Sussex, Ottawa, au prix de 50 sous, franco, est très présentable comme livre de récompense dans les écoles et les couvents.

Au pays des neiges et des glaces

VISITE CANONIQUE DU REV. PERE BELLE, O.M.I.,
ASSISTANT-GENERAL, DANS LE VICARIAT
APOSTOLIQUE DU MACKENZIE.

LACHINE, 28 JANVIER 1917.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Sur vos instances réitérées, je me décide, enfin, à faire le relevé des quelques notes que j'ai prises, l'année dernière, au cours de mon voyage dans le Mackenzie. Mon récit ne sera pas parfait: la plume ne sied guère à une main habituée à manier la bêche et le rateau. Puisse-t-il tout de même contribuer pour sa modeste part, à intéresser vos pieux lecteurs à nos si belles et si chères missions sauvages de l'Ouest canadien! DU CAP-DE-LA-MADELEINE à ATHABASKA-LANDING.

Le 16 avril 1915, Mgr Breynat, vicaire-apostolique du Mackenzie, accompagné du Rév. Père G. Charlebois, provincial du Canada, en route de Québec à Montréal, s'arrêtaient au Cap-de-la-Madeleine.

Cette visite de deux Oblats nous semblait tout naturellement inspirée par un triple sentiment de paternelle sollicitude, de fraternité religieuse et de piété filiale envers Notre-Dame du Cap. Nous en jouissons à coeur-joie, sans arrière-pensée comme sans soupçon d'obéissance.

Quelle ne fut pas ma surprise quand, après le diner de famille, le Père Provincial, m'amenant à sa chambre, me dit que Monseigneur mie voulait à tout prix comme mécanicien pour la visite canonique que le T. Rév. Père Belle, O.M.I., assistant-général, devait faire, au cours de l'été, dans le vicariat du Mackenzie.

Je prétextai ma faible santé et mon peu d'expérience. Peine perdue, il me fallait partir! J'avoue toutefois que mes appréhensions tombaient une à une devant la riante perspective d'une longue course "au pays des neiges et des glaces." C'était presque la réalisation d'un rêve d'apostolat, caressé dans ma jeunesse et dissipé avec les années.

A genoux, je fis mon acte d'obéissance, que le Père Provincial marqua du sceau de sa paternelle bénédiction, et j'allai aussitôt chez Monseigneur recevoir ses ordres. "Vite" dit-il, "partez, allez saluer vos parents, et venez me rejoindre à Montréal au commencement du mois prochain." Au jour fixé, après avoir presque dit adieu à ma famille et confié, en passant, le succès de mon expédition à ma bien-aimée Mère du Cap, j'étais au poste. J'achetai une petite chaloupe à gazoline de trois forces, destinée à nous tirer d'embaras si, par malheur, le mécanisme de notre bateau venait à se détraquer, et je partis, le 3 mai, avec deux charmants compagnons, les Frères D'Anjou et Plante, pour l'Alberta.

Le T. Rév. Père Visiteur devait nous suivre de près, tandis que Mgr Breynat avait pris les devants, pour voir aux derniers préparatifs. A Saint-Boniface, nous nous adjoignons l'aimable Frère Gueguen, O. M. I., et à Edmonton, le Rév. Père Duchaussois, O. M. I., (1) et trois Soeurs Grises. En passant à Saint-Albert, nous sommes allés réciter notre chapelet au tombeau vénéré de l'immortel "évêque des neiges," Mgr Grandin, O. M. I. ; puis, toujours en train de chemin de fer, nous montâmes, à 90 milles, jusqu'à Athabaska-Landing, sur les bords de la rivière Athabaska.

De là, il nous faudra procéder par monts et par vaux, par eau et par terre, à travers la "sauvagerie." Plus de ville ni village ! Ici et là, fort distancés l'un de l'autre, quelques petits postes occupés par des blancs, agents du Gouvernement, soldats de la Police Montée, employés des compagnies, en quête de mines ou de fourrures précieuses. Qu'importe ! En avant ! Toujours plus haut ! *Excelsius !*

Le Rév. Père Lefebvre, O. M. I., procureur du Mackenzie, qui nous attendait depuis quelques jours, avait tout préparé. Nous lançames notre bateau à gazoline. A mon humble avis, il n'était pas des plus sûrs pour un parcours de 1,800 milles. Pourra-t-il résister aux secousses des rapides et des portages ?

Notre vie cependant ne sera pas en danger ; car le trajet se fera sur deux grandes barges, très solides, munies de deux paires de fortes rames et d'un puissant gouvernail. Au signal donné, chaque homme sera à son poste pour aider le capitaine à éviter un écueil, contourner une "batture", ou lutter contre la vague.

(1) Chargé d'écrire l'histoire des Missions du Mackenzie.



T.R.P. BELLE, MONSEIGNEUR BREYNAT, R.P.A. DESMARAIS
R.F. D'ANJOU, R.F. PELLETIER, R.F. PLANTÉ, R.F. GUÉGUEN
R.P.C. LEFEBVRE, R.F. CHARBONNEAU, R.P. DUCHAUSSOIS.

Deux autres bateaux du même genre, aux soins du Frère Charbonneau, nous accompagneront, remplis comme les nôtres de machines, de sacs de farine, de riz, de haricots, de boîtes de conserves, pour les diverses missions de l'Athabaska.

Nous attendîmes trois jours l'arrivée de Mgr Breynat, du T. Rév. Père Belle, du Père Duchaussois et des trois Soeurs Grises. Le bon Père Desmarais, curé, vicaire, bedeau, etc, etc, d'Athabaska-Landing, ne nous ménagea pas les charmes de sa cordiale hospitalité ! Son joli presbytère étant trop petit pour loger tant de visiteurs, force nous fut de dormir sur la dure, enveloppés dans une couple de couvertes fortement imprégnées des odeurs locales ! "Pouah ! que ça sent le sauvage !" s'écria le Frère Plante, le premier soir. C'était la vie du missionnaire qui commençait. Après tout, autant valait en faire tout de suite l'apprentissage. Ce que d'autres ont fait ayant nous, que ne le pourrions-nous pas, dirait saint Augustin ? Le matin, nous nous lèverons, les hanches et les épaules un peu sensibles, mais nous aurons vite fait de nous y habituer, à commencer par le T. Rév. Père Assistant-Général.

Enfin, le 18 mai au soir, tout est prêt. A 9½ heures, le Père Lefebvre donne le signal du départ. Chacun s'installe de son mieux, qui sur les sacs, qui sur les coffres ou sur les valises, qui sur les ponts à chaque bout des embarcations. A l'appel nominal du capitaine, tous répondent : "présent !" Soit neuf Oblats, trois Soeurs Grises, et une vingtaine de métis. Vogue la galère !

(à suivre)

FRÈRE FRANÇOIS PELLETIER, O. M. I.

Pour les tout petits

TRAITS CHARMANTS

On nous raconte ce trait bien authentique d'un enfant de quatre ans. Sa pieuse mère, à maintes reprises, lui avait recommandé de faire toutes ses actions par amour pour le petit Jésus. Un jour, l'enfant se rendit à l'église en compagnie de ses parents. L'office était long, l'air était lourd : l'enfant, qui avait d'abord prié de tout son petit coeur, finit par s'endormir en riant aux anges.

—“Eh bien ! tu dors, chéri ?” fit doucement la mère en le réveillant. Et l'enfant de répondre avec une fine pointe d'espièglerie :

—“Je dors pour Jésus, maman !”

* * *

Bébé a trois ans, il entend dire que sa mère est veuve.

—“Maman,” qu'est-ce que c'est qu'une veuve ?”

—“Mon chéri, c'est une pauvre femme qui n'a plus après d'elle personne pour la défendre.”

Alors Bébé grimpe sur les genoux de sa maman, et lui dit de sa voix la plus crâne, en l'embrassant :

—“Eh bien ! maman, va, quand je serai grand, tu ne seras plus veuve.”

* * *

C'était pendant une mission.

Jeanne, qui a cinq ans, disait à son papa :

—“Je serais bien heureuse si tu venais avec moi ce soir au sermon : hier, il y avait beaucoup de messieurs qui y conduisaient leurs petites filles.”

—“C'est bien,” dit le père, “je t'y mènerai ce soir.”

Le soir, Jeanne entrait à l'église avec son père.

Mais, conduisant sa fille près d'une dame de sa connaissance, il fit semblant d'aller du côté des hommes et sortit du lieu saint.

Jeanne s'en aperçut et ne dit rien.

Le lendemain, elle voulut comme par Caprice demeurer parmi les messieurs avec son père.

—“Que faites-vous là ?” lui demanda le prêtre ; “ce n'est pas votre place.”

—“Monsieur l'abbé,” répondit-elle tout bas, laissez-moi ici, je garde papa !”

* * *

Un enfant dit un jour à sa mère: "Maman, qu'est-ce qu'un sacrifice !"

La mère répondit: "Ce serait, par exemple, si, au lieu de dépenser en amusements la pièce de cinq francs que ta grand'mère t'a donnée, tu l'employais, pour l'amour de Jésus et de Marie, à soulager un pauvre sans pain ou sans vêtement."

Le lendemain, l'enfant dit à sa mère: "Aujourd'hui, je veux faire un sacrifice; je veux donner ma pièce de cinq francs au petit pauvre malade chez lequel vous m'avez mené l'autre jour."—"C'est très bien," répondit la mère, "le bon Dieu te bénira."

Au déjeuner, le même enfant met de côté le gâteau de son dessert.

"Tu n'as plus faim?" lui dit sa mère.—"Je garde mon gâteau pour le pauvre," répondit l'enfant.—"Mange celui-là; nous t'en donnerons un autre pour le pauvre."—"Oh! non," reprit l'enfant, "ce ne serait pas la même chose."—"Comment cela?"—"Ce ne serait plus un sacrifice !"

* * *

Un monsieur, cheminant dans une rue de Paris, rencontre un enfant qui pleurait et paraissait chercher quelque chose à terre.

—"Qu'as-tu donc," lui demande-t-il, "et pourquoi pleures-tu ?"

—"Monsieur, ma mère m'a donné un sou pour acheter du pain, et je l'ai perdu."

—"Ce n'est rien, va, mon petit; ton malheur est réparable. Tiens, voilà un autre sou et ne pleure plus."

Cela dit, et l'enfant l'ayant remercié gentiment et avec émotion, il continua sa route. Mais, après cinquante pas, il entend courir derrière lui; c'était le petit garçon qui revenait.

—"Monsieur," dit-il tout joyeux, "j'ai retrouvé mon sou, et je vous rends le vôtre !"

* * *

A une leçon de catéchisme, M. le Curé ayant raconté la trahison de Judas, finit par ces mots: "Judas, saisi de désespoir, alla se pendre."

Aussitôt un tout petit fait signe qu'il veut parler.

—"Qu'avez-vous à dire ?" fit le Curé.

—"Ce que j'aurais fait si j'eusse été Judas..."

—"Dites."

—"Eh bien! moi je me serais pendu au cou du bon Jésus !"



Va en France et sauve-la !

Prière à la Bienheureuse Jeanne d'Arc pour la France.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, à laquelle l'archange saint Michel a dit, autrefois, de la part du ciel : "Va, fille de Dieu ; va, fille au grand coeur !. Va en France et sauve-la !" la France, aujourd'hui, vous implore avec une ardente confiance.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui aimiez tant votre père et votre mère, priez pour le relèvement de la famille française ; priez pour nos pères et mères, vivants ou morts ; priez pour tous les enfants de la France.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui conversiez avec les anges et les saints, faites en sorte que notre patrie écoute aussi les voix du ciel qui lui commandent d'être fidèle à Dieu et de lui rendre la place qui lui appartient.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui avez été "chef de guerre", intercédez pour nos officiers de terre et de mer, et bénissez leur épée afin qu'elle soit bientôt victorieuse.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui chérissiez tant votre étendard, protégez le drapeau de la France.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui avez rendu triomphants vos chers compagnons d'armes, soyez encore l'âme de nos soldats et conduisez-les à la victoire.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui avez pleuré en voyant couler le sang de ces fidèles combattants, prenez en pitié nos blessés.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, renfermée et captive dans le donjon de Rouen, assistez et consolez nos prisonniers.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, victime très pure pour la France, obtenez le salut éternel de nos chers morts.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui, un jour, avez donné la France à Jésus-Christ comme à son vrai roi, faites que notre nation se donne à Dieu et reconnaisse son empire souverain.

O bienheureuse libératrice et rédemptrice de la France, Ange tutélaire de la patrie, sauvez-la une fois encore par vos virginales supplications, arrachez-la à ses ennemis et obtenez pour elle, nous vous en supplions, la victoire et la paix. Ainsi soit-il !

✠ PAUL, évêque de Saint-Flour.

Chronique Mariale Internationale

LA SAINTE VIERGE EN FRANCE

La Sainte Vierge continue de faire des siennes en faveur de son royaume de France. De son côté, jamais peut-être le peuple français n'a été plus complètement aux pieds de sa Reine qu'à l'heure actuelle.

NOTRE-DAME-DÈS-CLEFS, A VERDUN.

En 1562, à la faveur des troubles qui désolaient la France, les bandes Allemandes envahirent le royaume et résolurent de faire, à Verdun, leur jonction avec leurs complices français. A la nouvelle de la marche de l'ennemi et des atrocités qu'il commettait sur sa route, le découragement s'empara du corps de la cité. Mais, bientôt le chapitre de la cathédrale se ressaisit, et l'évêque, comte de Verdun, Nicolas Psaulme, se souvenant du pacte séculaire de la cité avec la Vierge, sa patronne, ordonna des prières publiques.

Le peuple se porta, dans la détresse de sa foi et dans l'élan de sa supplication, vers une statue de la Vierge qui ornait la porte d'Allemagne. La niche qu'elle occupait est encore visible dans les fortifications; le chapitre et les magistrats vinrent solennellement lui présenter les clefs de la ville et, dit la légende, la Vierge inclina la tête pour les recevoir. L'antique Madone actuellement conservée et vénérée dans l'église de Saint-Victor, porte encore une clef dans sa main droite, et l'Enfant-Jésus, qu'elle tient sur son bras gauche, a lui aussi une clef dans la main.

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1562, le capitaine qui commandait les troupes ennemies vint essayer de surprendre la ville et d'escalader ses murailles à l'aide de longues échelles. Mais cette tentative fut déjouée; l'ennemi, subitement saisi d'une panique inexplicable, s'enfuit et peu après leva le siège. Pendant quelques mois les bandes allemandes remplirent la contrée de leurs déprédations; mais Verdun ne fut plus inquiété.

La cité reconnaissante attribua son salut à la Vierge sa patronne, et, pour témoigner de son action de grâce après ce bienfait, le chapitre ordonna que le 3 septembre de chaque année, anniversaire de la délivrance miraculeuse, "une procession serait faite en l'honneur de Dieu

et de Notre-Dame." Cette procession, qui réunissait toutes les paroisses de la ville, partait de la cathédrale pour se rendre à l'église de Saint-Victor, où est toujours gardée l'antique statue de la porte d'Allemagne. Là, le chapitre chantait complies; un sermon de circonstance rappelait le bienfait et proclamait la gloire de Marie, et un salut solennel du Saint-Sacrement clôturait la cérémonie.

A part quelques interruptions dans les jours de la Révolution, cette procession s'est continuée de siècle en siècle jusqu'à 1904; et si, depuis cette époque elle est supprimée, cependant chaque année, évêque, clergé et peuple se rendaient en groupes à l'église Saint-Victor, aux pieds de Notre-Dame des Clefs. En 1914 et en 1915, la ferveur redoubla, et nombreux furent ceux qui vinrent se mettre, eux et leurs chers mobilisés, sous la protection de l'antique Madone.

En 1916, alors que la ville est complètement évacuée, que le clergé de la paroisse et de toute la ville a été obligé d'abandonner les églises, maintenant vides, la cérémonie du 3 septembre allait-elle être interrompue? Avec raison, l'évêque de Verdun a jugé qu'il n'en devait pas être ainsi, et son appel a été entendu. Sa Grandeur devant présider la cérémonie qui, en ce jour du 3 septembre, réunissait à Montmartre dans une commune prière, ses diocésains réfugiés à Paris, se rendit dans sa ville épiscopale quelques jours avant; puis ayant fait son pèlerinage à Notre-Dame des Clefs, demanda aux officiers et militaires qui le pourraient de remplacer les Verdunois, le dimanche 3 septembre, dans l'église Saint-Victor. Monseigneur chargea le chanoine Basinet, aumônier de la place, d'organiser dans la mesure du possible, et avec toute la prudence voulue, le pieux pèlerinage.

Et voilà pourquoi, le 3 septembre 1916, à trois heures, comme chaque année, devant l'autel de la Madone, ornée de fleurs et de lumière, un certain nombre d'officiers et de soldats se trouvèrent réunis. Si les cloches ne purent sonner, les grandes orgues se réveillèrent de leur silence, long de six mois passés, pour accompagner le cantique : "Reine de France priez pour nous!" Après la récitation du chapelet, l'aumônier, dans une allocution pleine de foi et de chaleur, félicita les assistants de cet acte de foi; puis, rappelant l'épisode de 1562, il se plut à en rapprocher les événements de 1914-1916. Comme en ce temps-là, la ville fut environnée d'ennemis et pressée de toutes parts. Deux fois au moins la situation fut bien critique, et cependant les ennemis n'osèrent point avancer. De quelque manière qu'il lui plaise d'agir, la blanche Madone, patronne de Verdun, protège sa ville, et nous pouvons croire que sa part fut grande pour soutenir l'extraordinaire résistance des vaillants défenseurs de la vieille forteresse.

LE GAULOIS.

NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN.

Vers la fin de novembre 1916, l'association de Notre-Dame de Salut a fait circuler par toute la France la formule suivante :

“Nous, soussignés, catholiques de France, émus de la durée de la guerre et de la troisième campagne d'hiver que nos soldats entament avec tant de vaillance et de ténacité, convaincus de la victoire de notre armée, parce que confiants en la prédilection de Dieu pour la Fille aînée de son Eglise, nous mettons notre espoir dans la toute-puissance d'intercession de la Très Sainte Vierge sur le Coeur Sacré de Jésus pour précipiter les événements. Unis aux vœux qui ont été faits au Sacré-Coeur de Montmartre, à Paray-le-Monial, et à celui de Nos Seigneurs les évêques, en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes, nous nous adressons maintenant à Notre-Dame d'Espérance de Pontmain pour lui rendre, un hommage que nous désirons national, en lui demandant une faveur avant une date déterminée. Nous nous rappelons, en effet, que, dans sa manifestation prophétique, le 17 janvier 1871, elle a tourné notre attention vers le Sacré-Coeur en nous adressant ces paroles : “Mon Fils se laisse toucher ;” ce qui veut dire : “Le Coeur de mon Jésus vous prend en pitié.”

Aussi, nous estimons qu'un vœu des fidèles à Dieu, par l'intercession de Notre-Dame d'Espérance, est la conclusion logique des engagements déjà pris par le France pénitente au cours de cette guerre, et que, d'autre part, la fixation d'une date nous permettra de dire à qui nous devons nos actions de grâce. En conséquence, nous promettons d'ériger un monument commémoratif de nos engagements sacrés et des miséricordes divines, en dressant, après la paix, une colonne surmontée de l'image de Notre-Dame d'Espérance, au sommet de la montagne de Sainte-Odile, en face de la plaine d'Alsace reconquise, si, avant la fin de la journée du 17 janvier 1917, le territoire français est libéré de ses ennemis. Nous sommes persuadés, en effet, que cette grâce touchera notre France, déterminera sa conversion à laquelle nous travaillerons de toutes nos forces dans la prière et le sacrifice, et, par voie de déduction logique, préparera une victoire plus complète encore pour l'année 1917.

Si Notre-Dame d'Espérance de Pontmain nous exauce, nous promettons donc de souscrire pour le monument votif.

Près de 100,000 signatures ont été apposées au bas de cette feuille. Le vœu, il est vrai, n'a pas été exaucé, mais il n'en est pas moins méritoire, ainsi que l'a écrit Mgr l'évêque d'Amiens :

“Un vœu conditionnel, inspiré, comme le vôtre, par un sentiment de piété filiale envers Marie et de confiance dans le Sacré-Coeur de Jésus, est un acte de la vertu de religion. Si le bon Dieu ne l'exauce pas à la date que vous souhaitez, vous ne formulerez aucune plainte

et vous accepterez avec plein abandon sa sainte volonté et ses vues providentielles dans la prolongation de la guerre.”

NOTRE-DAME DU T. S. ROSAIRE

La dévotion au Rosaire, a pris, au début des hostilités, un développement extraordinaire.

Dans le diocèse de Paris, notamment, l'habitude du Rosaire perpétuel, établie l'année dernière et maintenue sans interruption, a pris un plus vif et plus large essor. Les paroisses pendant le jour, les communautés religieuses au cours de la nuit, se relèvent d'heure en heure pour que, sans interruption, le chapelet récité à haute voix et en commun monte vers le ciel, de la grande capitale agitée et bouillonnante.

A l'armée, mêmes supplications. Les soldats, pour la plupart en communauté d'idées avec la patrie suppliante et pénitente, égrenent leur chapelet sans respect humain. “Un jeune officier,” a raconté à René Bazin, ce trait touchant :

“C'était peu de temps après mon arrivée sur le front. Ma compagnie occupait un secteur dans la forêt d'Apremont, et j'avais été envoyé, avec ma section, pour couper, dans les taillis, des piquets et des rondines.

“Tout en surveillant mes travailleurs, je me promenais de layon en layon, et, la main dans la poche, j'égrenais mon chapelet. Je dis : “la main dans la poche,” car, n'est-ce pas, je n'allais pas donner à mes hommes ce spectacle ridicule d'un sergent, un chapelet à la main, comme une femme ! Il m'est arrivé d'arborer mon chapelet dans une foule, mais c'était à Lourdes. Ici, au milieu de ces hommes qui, je le savais par leurs conversations, s'embarrassaient peu de convictions religieuses... Non ! Non ! On a beau se vanter d'avoir terrassé en soi le respect humain, il y a des limites que trace la décence.

“Or par une coïncidence singulière, voici qu'en passant près d'un groupe de neuf hommes,—vous allez voir pourquoi je me rappelle ce nombre précis, — j'entendis l'un d'eux dire à ses camarades : “J'ai ramassé ce chapelet, à Materey.” Je m'approche, et je vois, dans la main de celui qui venait de parler, un petit chapelet d'enfant avec des grains bleus et une croix d'argent. “Je l'ai ramassé à Materey, pendant la bataille.” me dit le soldat prévenant ma question, “et, si je le garde, c'est comme souvenir. Autrement, vous pensez bien...” Lui aussi, il connaissait le savoir-vivre, et il s'excusait. “Mais,” répondis-je, comme malgré moi, “ce n'est pas une faute de porter un chapelet. Tenez, voici le mien, et il ne me quitte jamais.” Un tout petit silence, puis, soudain : “J'en ai un moi aussi,” dit un des hommes, “c'est ma femme qui me l'a donné.” — “Et moi aussi,” dit un autre, “c'est un

cadeau de ma fiancée." — "Le mien," dit un troisième, "je l'ai depuis ma première communion." Le groupe, je vous l'ai dit, était de neuf hommes, huit chapelets sortirent des poches."

Le "Rosaire Vivant", devenu militaire en 1909, comptait 13,000 soldats quand la guerre éclata. Ils sont aujourd'hui plus de 100,000, dont 30,000 belges et italiens.

NOTRE-DAME DE LA PAIX

Une humble congrégation de la Sainte Vierge, de la Belgique, proposait dernièrement à tous les congréganistes du monde entier d'émettre le vœu suivant en faveur de la paix :

"Les portes du Palais de la Paix restant toujours obstinément fermées, il nous reste pourtant un autre Temple de la Paix, celui-là toujours ouvert : la Cour de Notre-Dame de la Paix, la Maison Maternelle à nous, Enfants de Marie. Car telle est en vérité notre lieu de réunion, église ou chapelle, ou notre Reine, notre Avocate, et notre Mère nous attend, ses bras grands ouverts tendus vers nous.

Pourquoi ne pas entrer? Pourquoi, disséminés dans l'espace, mais réunis par l'amour, ne pas nous prosterner tous ensemble à ses pieds, et par l'insistance de nos supplications, tâcher d'obtenir par son intercession la paix que le monde entier, deux longues années durant, à vainement implorée.

Déjà plus d'une fois, aux siècles antérieurs, les congrégations mariales, au titre de "Préférées de sa Mère," ont détourné dans les calamités publiques la main vengeresse de Dieu, par la prière et la pénitence. Donc, nous souvenant de cette ancienne gloire et de cette glorieuse confiance, allons par Marie à Jésus et ne craignons pas de fléchir le Fils par sa Mère.

Cependant pour faire plus efficacement violence au ciel par la communauté de nos efforts, nous adressons aux congrégations du monde entier ce simple et fraternel appel.

Qu'à la fête de l'Annonciation, cette année 26 mars, ou le dimanche qui la précède, tous les Enfants de Marie, — armée vraiment imposante puisqu'environ 42,000 congrégations sont déjà affiliées à la seule "Prima primaria" de Rome, — assistent le matin à une messe, communient, et se réunissent l'après-midi à une assemblée solennelle, afin de réciter à haute voix, après les prières d'usage, le chapelet et l'oraison pour la paix de S. S. Père le Pape Benoît XV.

Notre vœu serait qu'un jour de jeûne et d'abstinence précédât cette solennité et que le jour même, de larges aumônes fussent distribuées aux indigents."

O Vierge de la paix, Vierge de l'espérance,
O toi qui, tant de fois, sur notre sol mourant
Mis ton pied virginal, ah ! viens en notre France.
Oui, viens, comme jadis, l'effleurer un instant.

Quitte un instant ton ciel, où ton trône rayonne,
Viens nous tendre la main, daigne rendre à jamais
Au royaume des Francs son antique couronne.
N'as-tu pas, dis-le-moi, le sceptre de la paix ?

Vois, chaque heure a rendu la coupe plus amère,
Notre bonheur à tous est parti par lambeaux ;
Et nous ne pouvons plus retourner en arrière,
Sans nous heurter, hélas aux pierres des tombeaux.

Ah ! fais que tous nos fils bientôt couverts de gloire
Dans tes temples demain célébrant tes bienfaits,
Te proclament alors Vierge de la victoire,
Notre-Dame de France et Reine de la Paix.

V. ROGELET...

Un maître d'école venait de dire à ses élèves "qu'il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler."

Il s'assied près du poêle ; et au bout d'un quart d'heure il aperçoit toute la classe qui, prenant ce conseil au pied de la lettre, accomplissait scrupuleusement la manoeuvre qu'il venait de prescrire.

Après quoi, il entendit ces mots :

—"Monsieur le maître, votre paletot brûle depuis dix minutes !"

Le Pont des Chapelets

LE PRODIGE.

Cette page remplacera désormais celle du "Chemin de Croix." Elle aura pour but de provoquer des aumônes en faveur d'un monument commémoratif du merveilleux événement qui marqua l'origine des pèlerinages au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

Nous avons déjà raconté en détails le prodige du "Pont des Chapelets." (1)

Nous croyons utile d'y revenir pour l'édification de nos nouveaux abonnés.

L'église construite par la piété des premiers colons en 1715 servait encore aux offices paroissiaux en 1878. Mais elle était devenue beaucoup trop petite. Pendant les offices une partie des fidèles devait se tenir dehors, brûlés en été, glacés en hiver. On avait donc hâte de la voir remplacée par un édifice moins étroit. Des plans avaient été faits pour cela et avaient reçu l'approbation de Monseigneur Laflèche, alors évêque des Trois-Rivières. Pour les exécuter on avait besoin de pierre, chose fort rare sur cette rive du fleuve. Les murs du vieux Sanctuaire pouvaient en donner. Il fallait s'en servir ou se résoudre à des dépenses plus considérables; et les ressources étaient fort limitées. On n'hésita guère ! Ce fut un arrêt de mort: on démolirait l'ancienne construction.

Mais, si l'homme s'agite, c'est Dieu qui le mène ! Ce projet malheureux ne fut point exécuté : Une nouvelle église s'éleva : celle de 1715 resta debout aussi !

Est-ce que par hasard on avait eu pitié du vieux Sanctuaire ? Oh non ! Les paroissiens voulaient toujours le détruire. Mais la Sainte Vierge voulait le conserver ! et dans ce conflit d'opinions ce fut Elle qui l'emporta.

La pierre est fort rare, avons-nous dit, au Cap-de-la-Madeleine. Elle est plus que rare ! Il n'y en a pas du tout. La rive opposée en est au contraire fort abondamment pourvue. Les ouvriers en avaient préparé là une quantité assez grande pour terminer la sacristie et élever les murs de l'église jusqu'aux fenêtres. Il ne s'agissait plus que de la transporter et le meilleur moyen de le faire à bon compte c'était la glace. Mais le fleuve est rapide en cet endroit et il ne gèle pas tous

(1) Voir livraison de mai, juin, juillet 1915.

les ans. On eut recours à la prière : "M. Désilets, alors curé, me chargea," raconte le prêtre qui fut son bras droit dans cette entreprise de réciter publiquement le Chapelet après la messe. Chaque dimanche donc, après avoir quitté les vêtements sacerdotaux, je me rendais dans la Chapelle latérale pour implorer le secours de Notre-Dame du Rosaire. Mais nos demandes n'étaient pas exaucées. Janvier, février étaient passés ! Aucun espoir d'avoir la glace ! On était en mars. En mars le fleuve ne prend point ; c'est bien plutôt la débâcle qui se produit. Grand Dieu, est-ce que pendant toute une année de plus, une paroisse de 1,300 âmes allait encore être contrainte d'avoir ses offices dans une église à peine capable d'en contenir 200 !"

"Alors, M. Désilets fit le voeu de dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, la vieille église au culte du Rosaire. Il promit également de faire bénir la nouvelle le jour de cette fête, si la faveur sollicitée était obtenue. Et les prières continuèrent. Mais la foi du plus grand nombre était fort ébranlée : "Encore un chapelet inutile, disaient-ils. A quoi bon insister ? Nous perdons notre temps et notre peine !" Ils allaient bientôt apprendre qu'on n'implore jamais en vain la Sainte Vierge : Elle avait bien reçu le voeu du Père spirituel de la paroisse ; Elle l'avait agréé. Elle avait entendu les supplications de ses enfants. Mais elle attendait ! Et qu'attendait-elle ? Que tout fût, humainement parlant, désespéré, afin qu'apparût plus clairement son intervention."

"L'événement eut lieu le 15 mars. C'était un samedi. Le fleuve nous apparut le matin couvert d'une couche de neige parsemée de glace qu'un grand vent du sud-ouest avait détachée la veille de l'embouchure du Saint-Maurice. Après, les vêpres, le dimanche, une dizaine d'hommes et moi nous descendîmes à la grève pour tenter de traverser. C'était bien téméraire ! Le bâton que j'avais à la main enfonçait jusqu'au courant. Souvent aussi mon pied atteignait l'eau. Nous marchions quand même ! Après bien des dangers, nous parvîmes à quelques arpents de la rive sud. Là, plus de glace ! On s'arrêta ; on délibéra : la plus vulgaire prudence commandait de rebrousser chemin ; mais rebrousser chemin c'était avouer l'inutilité de nos efforts, c'était renoncer à tout espoir. On chercha encore ; on chercha si bien qu'on finit par découvrir un endroit où l'eau poussée par le vent avait pénétré la neige et lui avait donné un peu de consistance. C'était bien hasardeux de se risquer sur une surface aussi fragile ! On s'y aventura quand même ! Au bout de quelque temps nous étions de l'autre côté !"

"Le soir venu, un homme courageux, M. Flavien Bourassa, s'offrit pour baliser le passage. Arrivé à cet endroit, il dut se traîner sur les genoux et chercher à tâtons quelque morceau de glace qui pût le supporter ; à côté sa main enfonçait dans la neige jusqu'au courant. Il réussit malgré tout. Alors, en dépit de la nuit, de la fatigue et du danger, 80 hommes se risquèrent sur ce pont, afin de l'arroser. C'était facile de puiser l'eau : il suffisait de quelques pas à droite ou à gauche ; mais elle passait à travers la neige trop peu durcie. Cependant per-

sonne n'avait peur. A l'une des fenêtres du presbytère brillait une petite lumière: "Il n'y a rien craindre, disait-on: M. le Curé récite son chapelet: ce sont les *Ave Maria* qui nous portent !" Le nom du nouveau chemin était trouvé: on l'appela le Pont des Chapelets !"

"Dès le surlendemain des voitures s'y engageaient; le 19 mars, il y en avait plus de cent, quelques-unes avec des charges de 3,000 livres ! Pendant huit jours il en fut ainsi et quand le dernier convoi eut atteint la rive, la glace se désagrégea d'elle-même. Toute la pierre réclamée pour la construction était arrivée à destination. Aucun accident ne s'était produit."

Il y avait dans ce fait quelque chose de merveilleux. La paroisse entière y vit un prodige qu'elle attribua à la protection de Marie. Elle fut donc heureuse de ratifier le vœu de son Pasteur et de consacrer le Sanctuaire où l'on avait été si bien exaucé au culte de Notre-Dame du Rosaire.

Nous ne sommes pas encore définitivement fixés sur le plan, le prix et le site du monument projeté.

Espérons que la dureté des temps ne nous empêchera pas d'ériger un petit chef-d'oeuvre.

Voici la première liste d'offrandes :

Bulstrode Station : Dame Alexandre Cadotte, 25 cts.—*Champlain* : Dame A. C., pour guérison de ma petite fille, \$1.00.—*Châtes Shawinigan* : Dame Luc Desmarais, \$5.00.—*Côte-Eglise* : Dlle Belzemire Dugas, 25 sous.—*Gentilly* : M. X., \$2.00.—*Kedgendrick* : Narcisse Babineau, 50 sous.—*Lewiston* : Elmire Sansoucy, \$5.00 pour faveur obtenue.—*Loretteville* : Dame John Kelley, \$1.00.—*Montréal* : Dlle C. L., \$5.00 pour faveur obtenue.—*New-Braintree* : Dame Alex. Wispalis, 40 sous.—*Pinconning* : Dame Augustin Lauzon, 25 sous.—*St-Adalbert* : Albert Caron, 50 sous.—*St-Claude* : Dame Jos. St-O., 50 sous.—*St-Ephrem d'Upton* : Dlle B. Allard, 50 sous.—*St-Polycarpe* : Dame Antoine Asselin, \$1.00.—*Sainte-Gertrude* : Dame Edmond Gaudet, 10 sous.—*Sherbrooke* : Une abonnée, 50 sous.—*Warren* : Dame Joseph Riopel, 25 sous.—? : Une abonnée, \$1.00.—*Dame T. M.*, 25 sous —Une abonnée, 25 sous.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu."

Avis Importants :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Almaville : Grâce obtenue. Off: \$3.00.—Une abonnée. — *Ange-Gardien, Rouville* : Faveur. Off. 10 sous.—Dme Racicot.—*Beauceville Est* : Deux grandes grâces. Off: 25 sous.—Dme T.B.—*Beauce-Jonction* : Faveur. Off: 50 sous.—J.A.T.—*Bérthierville* : Réussite d'une sérieuse opération.—Une abonnée.—*Cap de la Madeleine* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Succès d'une grande entreprise.—M. et Mme Sévère Rocheleau.—Guérison et faveur obtenues. Off: une grand'messe.—Dame F. Rochefort.—Guérison obtenue après promesse de faire publier et d'une offrande de 50 sous.—Mde François Loranger.—*Champlain* : Guérison d'un mal d'yeux chez ma petite fille. Off: \$1.00.—Une abonnée.—*Charlesbourg* : Faveurs obtenues. Off: \$2.50.—Une abonnée.—*Chûtes Shawenegan* : Faveur. Off: 25 sous.—Une abonnée.—Grâces et guérisons. Off: \$6.00.—Dme L. Desmarais.—Faveur obtenue. Off: 50 sous.—Dmè J. Carrière.—*Daveluyville* : Faveur. Off: \$3.00.—A.F.—*Deschaillons* : Faveurs obtenues. Off: 10 sous.—Dlle M.P.—*Escanaba* : Grâce obtenue. Off: deux messes.—Une zélatrice.—*Gascons* : Faveur.—A.H.—*Grand'Mère* : Guérison. Off: un abonnement.—Dme A. Bernier.—Faveurs obtenues. Off: une grand'messe.—M.J.R.—*Hillsboro, N.H.* : Guérison d'une maladie sans opération déclarée nécessaire. Off: \$10.00.—Mlle Angèle Lapointe.—*Holyoke, Mass.* : Faveurs obtenues et à obtenir. Off: \$2.25 pour messes et cierges.—Dme D.G.—*Hunterstown* : Grâce obtenue. Off: \$1.25.—F.R.—*Joliette* : Guérison. Off: un abonnement pour 5 ans.—Mde A.D.P.—*Kingsey-Falls* : Guérison de mon bébé. Off: 25 sous.—Dme A.D.—*Lac Édouard* : Guérison d'un mal de dents. Off: 25 sous.—M.E.D.—*La Tuque* : Faveur obtenue après promesse d'une grand'messe.—Dme Ernest St-Cyr.—Grande faveur.—Dlle A.H.—*Lodi, Californie* : Guérison et faveurs obtenues et à obtenir. Off: 10 sous.—Mde L.P.—*Loretteville* : Faveur obtenue. Off: \$5.00.—J.C.—*Louiseville* : Grâces obtenues. Off: 25 sous.—Une institutrice. — *Ma:deville* : Guérison après promesse d'un pèlerinage au Sanctuaire de N. D. du Cap.—Mde James Bergeron.—*Maniwaki* : Santé obtenue. Guérison de mon petit garçon souffrant de mal de dent.—M.J.C.—Santé obtenue.—Une abonnée, J.C.—*Maria* : Faveurs.—Mme A.M.—*Montfort* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Off: un abonnement.—Dme W.L.—*Monument* : Faveur obtenue. Off: \$5.00.

—Une abonnée.—*Montmagny* : Guérison : Off : une messe.—Dame N.R.P.—*Montréal, Ville Emard* : Grâce obtenue.—P.O.—Guérison et faveur.—Mlle M. Bellemare.—Faveur. Off : 25 sous.—Une jeune fille.—Faveur. Off : 2 messes perpétuelles.—Une abonnée.—Une affaire importante. Un enfant irrespectueux et indiscipliné.—R.B.C.—Faveur obtenue. Off : \$3.00 pour une messe.—*New-Carlisle* : Faveur obtenue et une autre faveur sollicitée.—Mlle E.A.—*Normandin* : Faveur. Off : 25 sous pour le Calvaire.—Mde T.M.—*Odanak* : Succès dans des examens. Off : une messe.—Un jeune homme.—*Plessisville* : Grande faveur. Off : \$1.25.—Une abonnée.—*Pointe du Lac* : Guérison.—X.—*Pont-Rouge* : Guérison d'un cheval. Off : \$1.00.—Un abonné.—*Princeville* : Grande faveur. Off : \$2.00 pour messes.—Une Enf. de Marie.—*Proulxville* : Faveurs obtenues. Off : un abonnement.—Dme F.B.—Faveur. Off : une aumône.—Une Enf. de Marie.—*Québec* : Grande faveur. Off : \$1.00.—Dme A. Leclerc.—*Racine* : Guérison de ma petite fille. Off : un abonnement.—*Red-Water, Alta* : Faveur. Off : \$1.00.—Une abonnée.—*St-Adalbert* : Guérison de mon bébé.—Mde A.C.—*St-Aimé* : Faveurs obtenues. Off : \$2.50 pour le Calvaire et le Sanctuaire.—Une abonnée.—*St-Alexandre, Kam* : Guérison obtenue. Off : \$2.00.—M. Frs. Chénard.—*Ste-Angèle de Laval* : Grand soulagement dans une maladie. Off : un abonnement.—D.A.R.—*St-Appollinaire* : Faveur. Off : \$1.00.—Mde O.C.—*St-Augustin* : Guérison obtenue et faveur à obtenir. Off : une messe perpétuelle et 40 sous pour luminaire.—Mlle M. Lse Drolet.—*St-Barnabé* : Grande faveur. Off : \$1.00.—Une abonnée.—*St-Boniface* : Heureuse naissance. Off : 2 messes.—Dme H.H.—*St Boniface de Shawenegan* : Guérison d'un père de famille. Off : un abonnement et un pèlerinage.—Un abonné.—*St-Claude, Man.* : Guérison d'un cheval. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*St-Claude Nord* : Obtention d'un bon emploi. Off : 25 sous.—Une abonnée.—*Ste-Clothilde* : Guérison d'un mal au doigt.—Une abonnée.—D.P.C.—Grâce. Off : une messe.—Dme M. C.—*St-Elie de Caxton* : Faveurs. Off : un abonnement.—M.F.G.—*Ste-Flore* : Guérison de mon enfant après promesse de m'abonner.—Mde H. Grenier.—*St-Grégoire* : Guérison après usage de roses bénites : Mlle M.B.—Grâce. Off : une messe et 25 sous pour luminaire.—*St-Guillaume* : Heureuse naissance et baptême de mon enfant. Ma fille éprouvée.—Une abonnée.—*St-Hilaire* : Préservation d'un incendie.—Une abonnée.—*St-Ignace, Qué.* : Guérison de ma petite fille. Off : 25 sous.—Dme A.A.—*St-Jean des Piles* : Faveur. Off : 25 sous.—Une abonnée.—*St-Joseph de Beauce* : Grâce. Off : une messe.—Dme Cyp. Labonté.—*St-Narcisse* : Retour de mon enfant. Off : \$1.00.—Dme N. C.—*St-Norbert de Berthier* : Grâces, guérisons et amélioration de ma santé. Off : un abonnement.—Dme B.L.—*St-Raphael d'Aston* : Deux faveurs après promesse d'une grand'messe.—Dme H.L.—*St-Rosaire* : Guérison de ma petite fille. Off : un abonnement.—Mde R.L.—*St-Sauveur* : Remerciements à Notre-Dame du Saint-Rosaire et à Saint Antoine de Padoue de m'avoir fait retrouver un objet de valeur perdu

dans les chars, après promesse de faire publier dans les Annales.—Dme F.X. Trépanier.—*St-Valère de Bulstrode* : Faveur obtenue. Off: \$2.00.—J.B.—*St-Wenceslas* : Faveur obtenue. Off: une grand'messe.—Dme B.A.—*Sayabec, Sta* : Guérison. Off: 50 sous.—Une abonnée.—*Scottstown* : Soulagement obtenue dans une grave maladie. Heureuse naissance et baptême de mon enfant.—C.D.—*Shirly, Mass* : Faveur obtenue. Off: \$5.00.—E.J.—*Tring-Jonction* : Grâce obtenue. Off: une grand'messe.—Une abonnée.—*Trois-Rivières* : Guérison par l'intercession de N.D. du Cap et du bon Père Frédéric. Off: \$1.00 et un abonnement.—Mde O.C.—*Upton* : Amélioration de ma santé après un pèlerinage au Cap. Heureux voyage et autres faveurs. Off: 50 sous pour le Calvaire.—B. Allard, zélatrice.—*Victoriaville* : Réussite dans des examens de musique. Off: un abonnement.—Mlle V. Lemay.—*Waterbury, Conn.* : Faveurs obtenues et guérison à obtenir.—Dme A. M.—*West-Wickham* : Guérison d'un mal d'yeux chez ma jeune fille. Off: 50 sous et deux messes.—Dme A.C.—*Woonsocket, R.I.* : Guérison d'un mal d'yeux. Off: 25 sous.—Mlle T. Trottier.—Conversion d'un époux adonné à la boisson. Persévérance demandée. Off: un abonnement.—Une abonnée.—*Yamachiche* : Grâce obtenue.—M.D. Pellerin.—Guérison d'un mal de dent.—B.A.—Faveur. Off: 2 messes.—Mde J.A.

Recommandations

O Toute-puissance suppliante, priez
pour nous.

Amos: Un frère malade. Grâce sollicitée.—Mlle A.C.—*Asbestos* : Une famille. Conversions et guérison de scrupules.—Une abonnée.—*Beauceville-Est* : Une vocation. Faveurs et grâces sollicitées. Off: 25 sous.—Une abonnée.—*Béancourt* : Deux conversions sérieuses. Off: deux affiliations à la messe perpétuelle.—*Bergerville* : Un enfant malade. Off: 50 sous.—Une abonnée.—*Bulstrode* : Conversion de mon mari.—Une abonnée.—*Cap de la Madeleine* : Guérison à obtenir. Off: une neuvaine. Prom: un abonnement.—M.A.T.—Une part dans une succession à obtenir. Prom: \$1.00 par \$100.00.—Une zélatrice.—*Central-Falls, R.I.* : Une personne en danger de perdre la foi. Autre faveur spéciale.—Une abonnée.—*Claremont, N.H.* : Faveurs sollicitées. Prom: \$2.00.—M. Nap. Nadeau.—*Châtes Shawenegan* : Protection pour mon mari et mon fils.—Une zélatrice.—Guérison demandée. Prom: \$5.00 pour le Calvaire et un pèlerinage. Off: 25 sous.—Dame A.E.—*Daveluyville* : Vente d'une propriété. Prom: \$3.00.—Une abonnée.—*Hollywood, Calif.* : Guérison d'un rhumatisme.—Mlle A.L.—*Holyoke, Mass* : Guérison d'une mère et de son enfant. Off: \$1.00.—Dme W.S.—*Houghton, Mich* : Mes frères et mes garçons en voyage. Off: \$5.00 pour messes.—Dme B.—*Lévis* : Une

mère de famille demande la santé. Off: un abonnement.—Dme O. D.—*Loretteville* : Une grâce particulière à obtenir.—Une abonnée.—Conversion de mon époux.—Une abonnée.—*Losier-Settlement, N.B.* : Conversion de mon fils. Guérison demandée. Off: \$1.00.—Dme X. D.—*Montréal* : Conversion de mon époux. Prom: \$3.00.—Dme L. D.—Vente d'une propriété. Promesse, \$25.00.—M. Laporte.—Guérison de surdité; affaire importante.—A. L.—*Osceala, Mich.* : Conversion de son de mon fils. Prom: \$2.00.—Dme A. H.—*Princeville* : Ma vocation mon époux. Prom: \$5.00.—Une abonnée.—*Ottawa* : Guérison d'une surdité. Prom: plusieurs offrandes.—I. B.—*Paspébiac Ouest* : Guérison et conservation d'une personne chère. Prom: Un nouvel abonnement et un pèlerinage.—Enf. de Marie.—*Québec* : Réussite de deux affaires très importantes.—M. G. A. G.—Mon fils en voyage.—Une abonnée.—Guérison d'une personne malade.—Une abonnée.—Faveur demandée. Off: 50 sous pour cierges.—Une zélatrice.—*Racine* : Guérison d'une surdité. Prom. Un riche ex-voto.—Une abonnée.—*St-Adelphe* : Guérison de mon enfant de 6 ans. Prom: un don au Sanctuaire.—A. C.—*St-Anne-de-la-Pérade* : Santé et faveurs demandées. Prom: \$5.00.—Une mère de famille.—Guérison demandée.—Mlle E. B. G.—*St-Barnabé* : Grâce particulière. Off: un abonnement.—Un abonné.—*St-Barthélémy* : Obtention d'une bonne position pour mon fils. Faveur spéciale. Off: 10 sous.—J. A. R.—*St-Boniface, Man.* : Plus de goût à mon travail et plus de satisfaction à le remplir. Autres intentions particulières.—*St-Eustache* : Règlement de diverses causes Intentions particulières. Off: 10 sous.—Dme A. S.—*St-Guillaume* : Guérison sollicitée. Prom: \$2.00.—Une abonnée.—*St-Perpétue* : Guérison à obtenir. Off: une grand'messe, \$3.00. Prom: \$25.00 pour le Sanctuaire.—M. le Curé.—*St-Stanislas* : Un soldat blessé, dans un hôpital.—Une abonnée.—*St-Thècle, Sta.* : Réussite dans des affaires très importantes. Off: \$1.00. Prom: Un don.—M. Xavier Blais.—*St-Valère* : Deux vocations. Protection spéciale.—Une zélatrice.—*St-Valère de Bulstrode* : Faveur désirée. Prom: 50 sous.—Une abonnée.—*St-Zéphirin* : Guérison d'une maladie nerveuse. Protection, résignation.—Un abonné.—*Sayabec Sta.* : Grâce sollicitée. Prom: \$5.00.—Une abonnée.—*Scottstown* : Union dans une famille.—Abonnée.—*Sorel* : Assurance à retirer. Prom: \$5.00 pour 6 Chemin de Croix.—Dame J. C. C.—*Tingwick* : Ma vocation. Prom: \$1.00.—Mlle A. R.—*Trois-Rivières* : Guérison de mon enfant. Off: deux abonnements.—E. L.—Guérison des rhumatismes.—M. L. E. A.—*Valmont* : Guérison complète de mon enfant, qui est resté infirme.—Une abonnée.—*Victoriaville* : Conversion de mon époux. Off: 40 sous pour luminaire.—Une abonnée.—*Warwick* : Conversion d'une personne chère.—Une abonnée.—*Woonsocket, R.I.* : Grâces sollicitées. Off: 40 sous.—Une abonnée.—*Yamachiche* : Guérisons et intentions particulières.—Mlle X.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." (II Mach. XII-46).

Nos Frères en religion

LE RÉV. FRÈRE HUGONARD, O.M.I., décédé à l'École indienne de Lebret, à l'âge de 69 ans. Avec lui disparaît l'une des plus belles figures des temps héroïques de l'Ouest canadien.

LE RÉV. FRÈRE FRs. BOISSONNEAULT, décédé à Ottawa à l'âge de 73 ans.

Nos zélatrices

DAMES JOSEPH FRÉGEAU, du Cap St-Ignace, et GEORGES CLOUTIER, de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Nos abonnés

Adams, Mass : M. Raoul Chaloux.—*Berlin, N.H.* : M. H. Vaillancourt.—*Cap de la Madeleine* : Dame Vve Narcisse Trépanier, ancienne zélatrice à Waterbury.—*Châtes Shawenegan* : M. Albert Vilmure.—*Deschambault* : M. Cyrille Benoît; Mde Elisée Chouinard.—*East-Angus* : Mde Jacob Chouinard.—*Escanaba, Mich.* : M. Urcisse Dubord.—*Gentilly* : Mde Téléphore Veillette.—*Hervey Jonction* : Mde Arthur Béland.—*Hull* : Mde Wilfrid St-Louis.—*Laconia, N.H.* : Révde Sr Marie Paul des SS. de l'Assomption.—*La Pointe du Lac* : Mde Désiré Rouette; Mde Etienne Garceau; M. Adolphe Montour; Mde Georges Lesmerises.—*Loretteville* : Mde Edmond L'Heureux; Mlle Blanche Martel.—*Maniwaki* : Mlle Rose-Anna Payette; M. Toussaint Céré; Mlle Emma Hubert; Mlle Anna Céré.—*Mériden, Conn.* : Mde Nazaire L'Heureux.—*Nicolet* : Mlle Emélie Geoffroy.—*N.-D. du Bon-Conseil* : Mde Georges Cloutier.—*Paspébiac-Ouest* : Mde Pierre Huard.—*Providence* : Mde Marie G. Leblanc.—*St-Alexandre, Kam.* : Mde Vve Elzéar Bérubé.—*St-Alexandre, Kam.* : Mde Bernier.—*St-André, Kam.* : Mlle Zoé Soucy.—*Ste-Anne de la Pêrade* : Mde David Vallée; Mde Nazaire Baribault.—*St-Cuthbert* : Mlle Philomène Baril.—*Ste-Eulalie* : Mde Pierre Tourigny.—*St-Eustache* : Dmes Aldéric Bélisle, Octave Bélisle, M. Pierre Demers.—*St-Fer-réol* : M. Romain Goulet.—*St-Georges de Beauce* : Mde Joseph Roy-Adam.—*Ste-Gertrude* : M. Octave Boisvert.—*St-Isidore, N.B.* : M. Isidore Thomas.—*St-Joachim* : Mlle Marie Luce Paré; M. Zacharie Poulin.—Mde Alfred Lacombe.—*St-Ludger* : Dme Pierre Pépin.—*Ste-Marie, Bce* : M. Evangéliste Hébert.—*St-Narcisse* : Mde Donat Cloutier.—*St-Pierre les Becquets* : Mde Joseph Dussault.—*Ste-Sophie* : Mde Fidèle Gosselin.—*St-Tite des Caps* : M. Alfred Bouchard; Mde Ovide Simard; M. Louis Goulet.—*St-Wenceslas* : M. Stanislas Tourigny.—*Tilly-Road* : M. Isidore Thomas.—M. Johnny Duguay.—*Tracadie Beach* : Mde Lazare Monzrolle.—*Valleyfield* : Mlle Marguerite Poirier.

LE TRENTAIN GREGORIEN

Le trentain grégorien est une série de trente messes célébrées pour les défunts pendant trente jours consécutifs, une messe par jour. Aucune interruption n'est admise, excepté aux jours où la liturgie défend la célébration du saint office. Ce cas se présente dans l'Eglise latine, aux trois derniers jours de la semaine sainte. Une interruption, ces jours-là, ne porte pas préjudice au trentain.

Ces messes sont appelées grégoriennes parce que, le premier de tous, saint Grégoire, illustre pape de l'Ordre de Saint-Benoît, les mit en honneur dans son monastère du mont Coelius.

Voici la promesse que saint Grégoire reçut du ciel, telle que nous la rapporte une vénérable tradition. Un jour le saint pontife se lamentait de ce qu'après sa mort, il ne pourrait rien faire pour les âmes du purgatoire: "Mon ami, lui dit Notre-Seigneur, je veux bien accorder en ta faveur un privilège qui sera unique: c'est que toute âme du purgatoire pour laquelle seront offertes trente messes en ton honneur et sans interruption sera immédiatement délivrée quelle que fût sa dette envers moi; et plus que cela, je n'attendrai pas que les messes soient célébrées mais je délivrerai l'âme aussitôt l'offrande versée pour elle."

Le trentain peut être appliqué soit aux âmes du purgatoire en général, soit à une âme en particulier. Il a pour but le soulagement des âmes souffrantes et, quand il s'applique à un défunt en particulier, l'entier achèvement de ses peines.

L'efficacité spéciale du trentain consiste en ce que Dieu, à son occasion, délivre immédiatement l'âme pour laquelle les messes grégoriennes sont célébrées; et cela, soit grâce à l'intercession de saint Grégoire, soit par l'application des mérites des fidèles ajoutés au fruit ordinaire des trente messes, soit par pure libéralité et simplement pour tenir la promesse qu'il en a faite.

La coutume des messes grégoriennes, très correcte en elle-même et hautement approuvée par des Souverains Pontifes entre lesquels nous comptons Léon XIII et Pie X, a cependant ouvert la porte à des opinions et des pratiques superstitieuses. Croyons ce qu'enseigne l'Eglise; mais gardons-nous de toute fausse interprétation.

Ainsi, il serait téméraire d'affirmer avec certitude qu'une âme est infailliblement et, en toute circonstance, retirée du purgatoire par le secours du trentain. En effet, l'application de nos mérites aux âmes souffrantes ne peut se faire que par manière de suffrage et dépend toujours de l'acceptation divine.

Ajoutons que le trentain ne doit pas être appliqué aux vivants. Ce serait une erreur de croire qu'une série de trente messes célébrées pour un vivant lui donnent l'assurance de mourir dans l'état de grâce et l'amitié de Dieu.

Prière d'adresser au bureau le nom des abonnés défunts. Une simple nouvelle par la voie des journaux ou autrement ne suffit pas.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire." (Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

Bibliographie Mariale

"On ne publiera jamais assez les gloires de Marie."

LES TROIS GRANDS PRIVILEGES DE MARIE: PUISSANCE, SAGESSE, MISERICORDE, par le P. Jean-Chrysostôme, O.M.C.—Aux Bureaux du *Propagateur des Trois "Ave Maria"*, à Blois (Loir-et-Cher).

Cet ouvrage, de près de 500 pages, est une étude approfondie et magistrale sur la Puissance, la Sagesse et la Miséricorde de Marie, avec des aperçus insoupçonnés par beaucoup, et appuyés sur la saine théologie.

C'est un travail qui rendra grand service aux prédicateurs, en même temps qu'il fera mieux comprendre l'excellence de la dévotion des Trois *Ave-Maria*, qui a précisément pour objet d'honorer ces trois grands Privilèges.

HISTOIRE ET PRATIQUE DE LA DEVOTION DES TROIS "AVE MARIA", par le Père Jean-Baptiste, directeur du *Propagateur des Trois "Ave Maria"*.—Opuscule de propagande, illustré, de 32 pages. *Nouvelle édition*, qui résume tout ce qui a trait à cette dévotion, aujourd'hui universellement répandue.—Franco: 0.15;—la douzaine: 1 fr. 50;—le cent: 10 fr.

LA DEVOTION AUX TROIS "AVE MARIA", d'après saint *Alphonse de Liguori*, par un Rédemptoriste.—Le sous-titre de ce précieux opuscule en fait connaître assez la nature et l'importance.—Franco: 0.40 centimes.

ALMANACH DU PROPAGATEUR DES TROIS "AVE MARIA" pour enfants de 7 à 14 ans.—Les enfants, qui aiment beaucoup les belles histoires, feront leur régal du PETIT ALMANACH, composé spécialement pour eux, en même temps que sa lecture les portera à un plus grand amour envers leur bonne Mère du Ciel.

Franco: 0.20;—la douz.: 2 fr.;—le cent: 15 fr.

ASSOCIATION DE LA PRESSE MARIALE

Liste, par ordre alphabétique, des périodiques qui ont adhéré à l'Association et en ont observé les statuts : (suite et fin.)

14. *Le Lys de Notre-Dame*, paraissant à Josselin (Morbihan) ; prix, 1 franc ; directeur, M. l'abbé Picard, aumônier de l'Hôpital, à Josselin.

15. *Le Messager de Marie Immaculée*, paraissant tous les mois, in-8o, prix, 2 fr. ; directeur, M. Léon Baraton, 1, rue du Pont-Neuf, Poitiers (Vienne).

16. *Le Messager de Marie, Reine des coeurs*, revue mensuelle illustrée, in-8o ; directeur, M. Joseph Kalen. Eastview, Ontario, Canada.

17. *Le Messager de la Très Sainte Vierge*, in-8o illustré, paraissant tous les mois, prix, 3 francs ; directeur, R.P. M. Lépiciér, servite, 29, rue Washington, Bruxelles (Belgique).

18. *Le Pèlerin du Nord*, organe des pèlerinages, paraissant tous les mois, in-8o illustrés, prix, 1 franc ; directeur, M. Dubois, curé de Saint-Benoît Labre, à Lille (Nord).

19. *Le Petit Missionnaire de S. Joseph*, paraissant tous les mois, in-12, prix, 2 fr. 50 ; directeur, M. Fontanille, 25, rue des Tables, Le Puy-en-Velay (Haute-Loire).

20. *El Propagador de la Dévotion à San José*, organe officiel bi-mensuel du Temple Expiatoire de la Sainte Famille, organe grand in-8o, publié à Barcelone sous le patronage de Mgr l'Evêque, calla de la Princesa, 8, prix, 3 pesetas pour l'Espagne, 5 pour les autres pays ; directeur, M. Herederos de la Viuda Pla.

21. *Le Propagateur des Trois Ave Maria*, revue mensuelle in-8o, prix, 1 franc ; directeur, R.P. Jean-Baptiste, 14, rue Pierre-de-Blois, Blois (Loir-et-Cher).

22. *Le Règne de Jésus par Marie*, organe de la doctrine spirituelle et des oeuvres du B. Louis-Marie Grignon de Montfort, revue mensuelle, grand in-8o, illustrée, prix, 3 francs ; directeur M. Leroux, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée).

23. *Revista de las Hijas de Maria*, même adresse, même prix et même directeur que pour *El Propagador*.

24. *La Revue de Marie*, in-8o, bi-mensuelle, prix, 5 francs ; directrice, Mme R. Ollivry, 16, rue Ambrose, Rose-Hill (Ile Maurice).

25. *Revue Mariale*, organe officiel des Congrès mariaux internationaux et de l'Association de la Presse Mariale, paraissant tous les samedis, in-44o illustré, prix, 6 francs ; directeur, Mgr P. Bauron, protonotaire apostolique, 30, rue de Dijon, à Lyon.
